

Année scolaire
2025-2026

Guide *pratique*

GIDALIBURUA



Bidart
BIDARTE



Edito

EDITORIALA

Chers parents, Guraso maiteak,

« Nos plus belles années », c'est ce que nous souhaitons de mieux pour nos enfants, et nous mettons tout en œuvre pour favoriser leur épanouissement au sein de nos structures éducatives.

La commune développe une offre éducative et ludique structurée, diversifiée et de qualité. Et pour améliorer encore les conditions d'accueil à l'école, elle a lancé une étude de programmation pour l'aménagement de la plaine scolaire qui se déroule en concertation avec les enfants, les enseignants, les parents et les agents municipaux. Cette étude comprend notamment un volet pour végétaliser et réaménager les cours d'école. Une fois défini, le projet sera mis en œuvre courant 2026.

La commune souhaite également encourager la réussite individuelle en luttant contre les discriminations, et par la mise en place de dispositifs d'accompagnements scolaires (CLAS, aide aux devoirs...). De nombreuses actions pédagogiques animent par ailleurs l'année scolaire, sur des thématiques variées comme la lutte contre le harcèlement, les écrans, le sport ou le goût...

L'élection du Conseil municipal des enfants au mois d'octobre constitue un temps fort pour tous ! Depuis 3 ans, les élèves élus ont mis en place de nombreuses actions pour leurs camarades et les familles, avec un investissement qu'il faut saluer.

La commune favorise également le « bien manger ». Le service de restauration scolaire privilégie le « fait maison » avec les produits labellisés, locaux et bio. Nos cuisiniers mettent beaucoup de cœur à développer le goût et le plaisir de manger avec des recettes originales autour des fruits et légumes de saison. La ferme maraîchère municipale qui sera installée à Ilbarritz en 2026, en partenariat avec la ville de Biarritz, viendra encore renforcer la qualité des repas de notre cuisine qui bénéficiera directement de ses récoltes.

Pensez aussi à inscrire vos enfants au bus scolaire que nous mettons gratuitement à votre disposition !

Vous souhaitant une bonne année scolaire, je vous prie d'agréer, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement, Zintzoki.

Emmanuel ALZURI

Maire de Bidart,

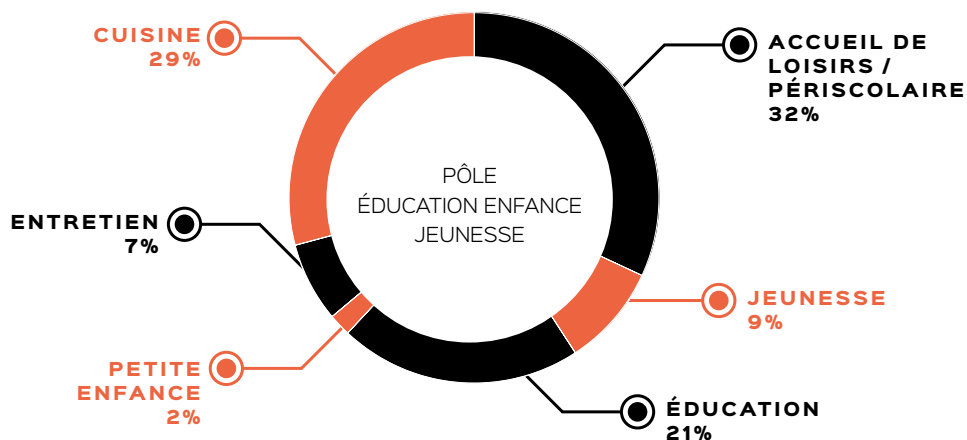
BIDARTEKO AUZAPEZA





La politique éducative de la ville : 1^{er} BUDGET DE LA COMMUNE

32 % du budget communal sont dédiés à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse.



QUE FAIT LA MAIRIE DE BIDART ?

→ Elle est propriétaire des bâtiments des écoles publiques et en assure l'entretien et l'équipement (mobilier, matériel numérique...).

→ Elle assure les services d'accueil périscolaire, la cantine, le transport scolaire communal, l'Accueil de loisirs. Elle participe également au temps scolaire en école maternelle en mettant à disposition des enseignants des

agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).

→ Elle procure des fournitures scolaires.

→ Elle contribue aux classes découvertes et aux sorties pédagogiques.

→ Elle organise un transport scolaire gratuit pour les familles.

→ Elle contribue à la continuité de l'accueil des enfants porteurs de handicap en finançant les AVS sur les temps périscolaires.



Sommaire

AIPAGAIK

- 6 LE TEMPS SCOLAIRE
- 10 Être parents d'élève
LES PARENTS ÉLUS
L'ASSOCIATION DES
PARENTS D'ÉLÈVES
- 11 LES SERVICES AUTOUR
DE L'ÉCOLE
- 12 Les services autour de l'école :
L'ESPACE FAMILLE
- 13 Les services autour de l'école :
LA RESTAURATION
SCOLAIRE
- 15 Les services autour de l'école :
LES ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES
Avant et après l'école
- 16 Les services autour de l'école :
L'ACCUEIL DE LOISIRS
Les mercredis et pendant les
vacances scolaires
- 17 LE TRANSPORT SCOLAIRE
COMMUNAL
- 20 LE LOCAL JEUNES
(11 à 17 ans)
- 21 LE CLAS
(Contrat Local
d'Accompagnement
à la Scolarité)
- 22 INFORMATIONS
PRATIQUES

page

6



L'école

Pour une inscription à l'école
contactez le Service
ÉDUCATION et pour
toute question scolaire,
contactez l'**ÉCOLE**

page

14



Avant et après l'école

si vous avez besoin de faire garder
votre enfant avant et après
l'école, faites appel au service
PÉRISCOLAIRE



page

17



Le bus

Inscrivez votre enfant au **TRANSPORT SCOLAIRE municipal gratuit** si vous voulez qu'il prenne le bus le matin et/ou le soir les jours d'école

page

16



Les mercredis et vacances scolaires

Le service **EXTRASCOLAIRE** vous permet de faire garder votre enfant les jours où il n'a pas école.

page

12



La cantine

Le service **RESTAURATION** propose à votre enfant des repas faits maison avec des produits locaux, labellisés et bio.

page

20



Si votre enfant a plus de 10 ans, vous pouvez l'inscrire au

Local Jeunes





Le temps scolaire

ESKOLA DENBORA

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS

→ École maternelle Jean Jaccachoury

Directrice : Marie Jamot

Parking des écoles - Tél. 05 59 54 95 08 - ce.0641570j@ac-bordeaux.fr

→ École élémentaire Jean Jaccachoury

Directrice : Elodie Rodriguez

Parking des écoles - Tél. 05 59 54 92 77 - ce.0640833h@ac-bordeaux.fr

	ÉCOLE MATERNELLE	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Le matin	Entrée : 8h20 à 8h30 Pause méridienne : 11h30	Entrée : 8h20 à 8h30 Pause méridienne : 11h50 à 12h00
L'après-midi	Entrée : 13h20 à 13h30 Sortie : 16h30	Entrée : 13h50 à 14h00 Sortie : 16h20 à 16h30

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : MODE D'EMPLOI

La période d'inscription scolaire se déroule de janvier à mars. Les familles inscrites sur les listes de l'état civil sont contactées par le Service Éducation.

Au mois de décembre, des informations sont diffusées sur le site de la Ville, le magazine municipal Bidart Infos, ainsi que sur l'Espace Famille et dans les panneaux d'affichages situés devant les écoles.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, il faut contacter le Service Éducation de la mairie de Bidart.

Une journée portes ouvertes aura lieu fin d'année scolaire pour les futures petites sections les CP et les nouveaux arrivants.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Le dossier de « demande d'inscription » est téléchargeable sur le site de la mairie : www.bidart.fr

Il est également disponible au Service Éducation.

Il doit être rempli et retourné au Service Éducation situé dans les locaux du Pôle Education Enfance Jeunesse, avec l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Les pièces à fournir :

- copie du livret de famille (ou extrait d'acte de naissance),
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- copie de jugement pour l'exercice de l'autorité parentale (le cas échéant),
- assurance scolaire,
- certificat de radiation pour les enfants scolarisés dans une autre commune,
- copie du carnet de santé à jour des vaccinations obligatoires ou attestation des vaccinations.

A l'issue de ces démarches, l'inscription scolaire est effective pour les écoles publiques de la commune.



LES STAGES DE RÉUSSITE

Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires pour les enfants en difficultés scolaires, orientés par les enseignants ou à la demande des parents. Ces stages sont dispensés, le matin sur une semaine, par des enseignants. **Inscription auprès de l'école élémentaire.**

L'AIDE AUX LEÇONS

Service proposé aux élèves du CP au CM2, les lundis, mardis et jeudis, de 16h30 à 17h45, encadré par des enseignants. Par groupe de 15 enfants maximum, une aide méthodologique est apportée ainsi qu'un accompagnement pour les devoirs.

Tarif : 2 € la séance

LA LANGUE BASQUE, DE LA PETITE SECTION AU CM2

FR Les écoles publiques de Bidart proposent un enseignement unilingue, bilingue basque-français du CP au CM2, et un enseignement immersif 100% en langue basque, de la petite section à la grande section. L'enfant développe dès le plus jeune âge des compétences linguistiques et langagières qui permettent de passer d'une langue à l'autre. Il se familiarise également à la culture basque à travers les différents projets menés tout au long de sa scolarité.

L'enseignement bilingue dispensé du CP au CM2 trouve une continuité pédagogique dans les collèges et lycées et le cursus peut être ainsi poursuivi jusqu'au baccalauréat.

EUS Bidarteko ikastetxe publikoek elebarkarrek irakaskuntza eta irakaskuntza elebiduna proposatzen dute lehen mailako 5 urteetan zehar, eta %100ean euskarazko murgiltze-irakaskuntza ama eskolako hiru urteetan zehar. Ttipi-tipitik, haurrek hizkuntza eta mintzaira gaitasunak garatzen dituzte, hizkuntza batetik bestera pasatzeko bidea eskaintzen dietelarik.

Halaber, euskal kultura beretzen dute eskola bide osoan zehar eramaniko zenbait proiekturen bitartez.

Lehen mailan eskainiriko irakaskuntza elebidunaren jarraipena segurtatua da bigarren mailako ikastetxeetan eta lizeoetan, ibilbidea batxilergoraino eramateko aukera eskainiz.



Le temps scolaire

ESKOLA DENBORA

LES AGENTS SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

L'école maternelle dispose de 8 ATSEM pour 8 classes, dont 2 ATSEM bascophones.

L'ATSEM est un personnel municipal.

C'est la personne référente pour l'enfant dans sa journée scolaire.



Elle l'accueille dès 8h15 dans la classe (pour les enfants du périscolaire), accompagne l'enseignante dans les apprentissages, pendant la pause méridienne, mange avec les enfants et gère le temps de sieste. Elle reste disponible pour échanger avec

les familles dès 16h30 et accompagne les enfants au périscolaire.

Les ATSEM ont élaboré deux projets pédagogiques sur le temps cantine et le temps de la sieste.

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Chaque classe est équipée de vidéoprojecteurs, équipements modernes qui créent un environnement propice à l'éducation et intègre ainsi des technologies avancées dans le processus d'apprentissage des élèves.

LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le Service Éducation de la mairie travaille en transversalité avec les services municipaux et l'Éducation Nationale sur des projets communs.

Des projets pour tous les élèves : de la découverte culinaire pour les maternelles, à des projets autour de la lecture, en passant par la formation aux premiers secours.





Le temps scolaire

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) proposé par la municipalité, a été mis en place pour sensibiliser les jeunes à la démocratie locale et pour leur permettre d'expérimenter la gestion municipale.



*Inauguration
de la boîte à livres
des enfants,
Ecole J. Jaccachoury,
décembre 2024*

Le processus débute par des élections où les enfants de classes de CM1 élisent leurs représentants, pour un mandat de deux ans. Ces jeunes élus se réunissent ensuite une fois par semaine sur le temps de la restauration scolaire pour discuter et proposer des projets sur des thématiques variées comme l'environnement, le sport, la culture, ou la solidarité, visant à améliorer la vie dans la collectivité.

L'intérêt du CME est multiple : il favorise l'éducation civique des enfants en leur donnant une compré-

hension pratique du fonctionnement des institutions démocratiques. De plus, il encourage l'engagement et la participation active des jeunes dans leur ville, en leur permettant d'exprimer leurs idées et d'agir concrètement pour le bien-être de tous.

Cela contribue également à faire entendre la voix des enfants dans les décisions municipales, renforçant ainsi le sens de la citoyenneté et la responsabilité dès le plus jeune âge.



Les Représentants des Parents d'Élèves (RPE)

GURASOEN ORDEZKARIAK

Les élections des parents d'élèves ont lieu chaque année au mois d'octobre. Les résultats et les coordonnées des parents élus sont affichés dans chaque école à l'issue des scrutins.

QUE FAIT UN PARENT ÉLU ?

Il représente l'ensemble des parents aux conseils d'école qui rassemblent les différents partenaires de la vie éducative.

Les parents élus participent au vote du règlement intérieur de l'école, donnent leurs avis et suggestions sur des questions autour de la vie de l'école (restauration, rythmes scolaires, périscolaires, sécurité,...). Le conseil d'école se réunit trois fois par an à l'initiative du directeur.



Boutique APE
→

L'Association des Parents d'Élèves (APE)

GURASOEN ELKARTEA

L'Association des Parents d'Élèves a pour but d'organiser des animations autour de l'école afin de créer du lien entre les familles et de participer au financement des activités scolaires.

ACTIONS FINANCÉES

Classes découverte, patinoire,...

LES ACTIONS DE L'ANNÉE

Noël, loto, fête de l'école, vente de torchons imprimés...

Contact APE :

amicale.bidart@gmail.com



Les services autour de l'école

COMMENT S'Y INSCRIRE

Les inscriptions se font par l'Espace famille. Elles sont ouvertes en juillet pour l'année scolaire (matin et soir, avant et après l'école), ainsi que les mercredis de l'année et 4 semaines avant chaque période de vacances scolaires. La priorité est donnée aux enfants scolarisés à Bidart et aux Bidartars.

Les enfants extérieurs peuvent effectuer leurs inscriptions aux vacances 2 semaines avant le début de chaque période.

Site espace famille : <https://espacefamille-bidart.ciril.net/>

Scannez ce code
pour accéder
au tutoriel
de l'Espace Famille



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les enfants sont encadrés par une équipe de 14 animateurs et 8 ATSEM, diplômés et qualifiés. Deux directeurs sont également présents à chaque accueil. Les objectifs des structures sont dé- taillés dans le projet éducatif et le projet pédagogique consultables à l'accueil du Pôle.



LA PORTE D'ENTRÉE DES
SERVICES ENFANCE

L'Espace Famille

FAMILIEN GUNEA

QU'EST-CE QUE L'ESPACE FAMILLE ?

L'Espace Famille est une plateforme qui offre aux parents un éventail d'informations et de services relatifs à l'Accueil périscolaire et de loisirs, à la cantine et au transport scolaire. Elle permet également de s'inscrire à l'ensemble des différents services municipaux.

<https://espacefamille-bidart.ciril.net/>

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les familles peuvent s'inscrire aux activités, télécharger des documents, regarder les menus de la semaine ou communiquer auprès des services dédiés à l'enfance.

Scannez ce code pour accéder au tutoriel
de l'Espace Famille



COMMENT PAYER L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE ?

La facturation des services utilisés est effectuée en fin de mois. Vous pouvez payer en ligne sur l'Espace Famille, opter pour le prélèvement automatique, ou régler en espèces ou par chèque auprès du service Régie :

facturation.enfance@bidart.fr

Après validation par mail des inscriptions extrascolaires, toute absence, non justifiée par un certificat médical, vous sera facturée.

BIDART INFOS PARENTS

Parents, abonnez-vous à la lettre d'information numérique «**Bidart Infos Parents**». Vous recevrez ainsi après chaque période de vacances toutes les informations relatives à la vie scolaire et périscolaire de vos enfants.





La restauration scolaire

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription en fin d'année scolaire pour l'année suivante, directement sur l'Espace famille.

<https://espacefamille-bidart.ciril.net/>

Inscriptions à effectuer avant le vendredi 1^{er} août 2025. Les dates de présence peuvent être planifiées la semaine avant les présences, jusqu'au vendredi 12h.

LES MENUS

À consulter chaque semaine sur la page d'accueil de l'Espace famille :

<https://espacefamille-bidart.ciril.net/>

ainsi que sur les panneaux d'affichage des écoles.

TARIFS

Tranche de Quotient Familial	Prix repas unitaire	Forfait dès 10 repas
0 à 570	3,48 €	41,76 €
571 à 700	3,98 €	47,73 €
701 à 850	4,48 €	53,69 €
851 à 1000	5,02 €	60,22 €
1001 à 1300	5,56 €	66,75 €
+ de 1300 ou ext.	5,94 €	71,13 €



La restauration scolaire



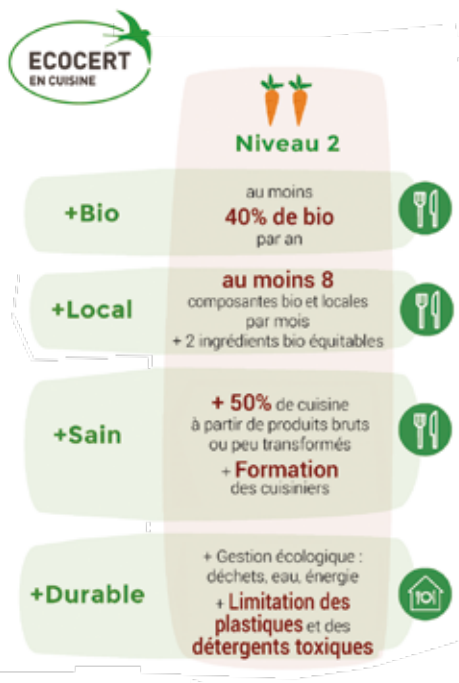
KANTINA

UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

Depuis 2018, la collectivité s'est engagée dans une démarche de certification et a obtenu le label **ECOCERT EN CUISINE Niveau 2** : une reconnaissance de restauration collective durable, plus saine, plus locale, bio et de saison. Un engagement pour des menus variés, des produits de qualité, la promotion de l'alimentation du territoire et un équilibre alimentaire.

Les repas sont préparés sur place, par une équipe de 6 cuisiniers qualifiés qui les confectionnent sur le principe du « fait maison ». 500 repas par jour sont produits selon un plan alimentaire équilibré.

Une fois par semaine, la cuisine centrale propose un repas végétarien pour l'ensemble des élèves. Elle propose également, pour les enfants à besoins spécifiques, un repas végétarien tous les jours de la semaine. Ce service est alors effectif pour toute l'année.



ZÉRO PLASTIQUE DANS LES PIQUE-NIQUES !

Enfin, la cuisine centrale propose des pique-niques éco-responsables pour les sorties scolaires.

Les enfants amènent leur gourde et leur serviette ; la cuisine centrale propose des fruits, des légumes de saison, du fromage à la coupe.

Les menus sont à consulter chaque semaine sur la page d'accueil de l'Espace famille : <https://espacefamille-bidart.ciril.net/> ainsi que sur les panneaux d'affichage des écoles.



AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Les services périscolaires

TARIFS

Tranche de Quotient Familial	Prix unitaire (1h)	Forfait mensuel 1 ^{er} enfant (dès 10h)	Forfait mensuel 2 ^e enfant (dès 10h)	Forfait mensuel 3 ^e enfant (dès 10h)
0 à 850	1,19 €	17,56 €	15,42 €	12,27 €
851 à 1300	1,35 €	20,83 €	17,33 €	13,95 €
+ de 1300 et extérieurs	1,52 €	22,96 €	19,02 €	15,31 €

HORAIRES

→ **L'accueil du matin** : de 7h30 à 8h15

→ **L'accueil du soir** : de 16h20 à 18h30

→ **L'accueil du midi**

La pause du midi dure deux heures, de 11h50 à 13h50, pour les maternelles, et de 12h00 à 14h00 pour les élémentaires.

Après le repas, les plus petits sont pris en charge par les ATSEM pour le temps de sieste et les plus grands à l'élémentaire peuvent participer à des activités proposées par les animateurs.

Depuis cette année une activité musicale, la tamborrada est également organisée sur le temps de récréation cantine sous la baguette d'un enseignant. Activité gratuite (ouverte à tous les élèves de l'élémentaire).

Vous pouvez selon votre quotient familial bénéficier d'aides financières pour des accueils à la 1/2 journée ou à la journée. La demande est à effectuer auprès de la CAF des Pyrénées-Atlantiques.





L'accueil de loisirs

AISIALDI HARRERA

À SAVOIR

Depuis janvier 2018, l'Accueil de loisirs adhère au dispositif «**Plan Mercredi**» qui l'engage dans une charte de qualité des projets d'animation proposés.

Pour consulter les tarifs détaillés de l'Accueil de loisirs et prendre connaissance du règlement intérieur, rendez-vous sur l'Espace Famille, rubrique Documents.

Site espace famille : <https://espacefamille-bidart.ciril.net/>

Pas d'Accueil de loisirs pendant les vacances de Noël

HORAIRES D'ACCUEIL DES ENFANTS (départs-arrivées)

Tous les mercredis de l'année et les vacances scolaires, les horaires sont identiques.

→ **Matin** : de 7h30 à 9h00

→ **Midi** : de 11h45 à 12h00

→ **Après-midi** : de 13h30 à 14h00

→ **Soir** : de 16h45 à 18h30

L'accueil des enfants se fait en journée, demi-journée, ou demi-journée avec repas.

LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

Chaque été, l'Accueil de loisirs propose des séjours aux enfants de 8 à 12 ans.

L'occasion pour eux de s'initier à la vie collective, de découvrir de nouveaux paysages, des activités sportives et ludiques.

TARIFS

Tranche de Quotient Familial	1 enfant* journée	1 enfant* 1/2 journée + repas	1 enfant* 1/2 journée sans repas
0 à 570	9,46 €	8,20€	4,72 €
571 à 700	11,71 €	9,82 €	5,85 €
701 à 850	13,50 €	11,22 €	6,75 €
851 à 1000	14,64 €	12,33 €	7,31 €
1001 à 1300	17,56 €	14,34 €	8,78 €
+ de 1300 ou ext	19,14 €	15,50 €	9,57 €

*tarifs dégressifs en fonction du nombre d'enfants par famille

Vous pouvez selon votre quotient familial bénéficier d'aides financières pour des accueils à la 1/2 journée ou à la journée. La demande est à effectuer auprès de la CAF des Pyrénées-Atlantiques.





Le transport scolaire communal

Aller matin		BUS JAUNE		Retour soir	
Arrêt	Heure de passage*	Arrêt	Heure de passage*	Arrêt	Heure de passage*
Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	07:30	Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	16:48		
Larrun Burua	07:36	Ikastola	16:53		
Barbarenia	07:37	La Source	16:58		
Lore Landa	07:42	Larrun Burua	17:00		
Perexune	07:43	Barbarenia	17:01		
La Source	07:51	Lore Landa	17:08		
Ikastola	08:07	Perexune	17:09		
Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	08:15	Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	17:19		

Aller matin		BUS JAUNE		Retour soir	
Arrêt	Heure de passage*	Arrêt	Heure de passage*	Arrêt	Heure de passage*
Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	07:30	Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	16:49		
Pemartia	07:38	Ikastola	16:54		
Jardin Bassilour	07:40	Pemartia	17:01		
Hiri Artea	07:45	Jardin Bassilour	17:03		
Larraldeia	07:46	Hiri Artea	17:08		
Calamardin	07:53	Larraldeia	17:09		
Kirolak	08:00	Calamardin	17:16		
Plage	08:04	Kirolak	17:23		
Itzulian	08:09	Plage	17:27		
Ikastola	08:12	Itzulian	17:30		
Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	08:18	Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	17:42		

* Horaires susceptibles de modifications.



Le transport scolaire communal

HERRIKO ESKOLA GARRAIOA

Il est organisé par la commune en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Pays-Basque.



BUS JAUNE



BUS ROUGE

Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi

Ce service ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.

Les familles doivent inscrire leur enfant sur :
www.communaute-paysbasque.fr







Le Local Jeunes (11 à 17 ans)

GAZTEEN XOKOA

Le service Jeunesse dispose d'un lieu d'accueil pour les jeunes de 11 à 17 ans durant les vacances scolaires, les mercredis, certains vendredis soirs et certains samedis.

Les jeunes sont associés à la définition des projets et des programmes d'activités ; des séjours et des rencontres inter-structures sont également proposés.

La programmation est diverse et variée, elle investit les champs du sport, de la culture, de la santé, de l'information, de la prévention et de la citoyenneté...

TARIFS EN FONCTION DE L'ACTIVITÉ

Certaines activités sont gratuites, d'autres donnent lieu à une participation financière.

Tranche de Quotient Familial	Activité coût > 15€	Activité coût entre 8€ et 15€	Activité coût < 8€
0 à 850	7,87 €	5,07 €	3,38 €
851 à 1300	9,01 €	6,75 €	4,50 €
+ de 1300 & extérieurs	11,26 €	7,87 €	5,07 €

Des séjours sont proposés pendant les vacances scolaires (tarifs selon les séjours et les quotients familiaux)

Tranche de Quotient Familial	Participation famille
0 à 570	15%
571 à 700	25%
701 à 850	30%
851 à 1000	40%
1001 à 1300	50%
+ de 1300 & extérieurs	60%

Tutoriel
inscription
Local Jeunes



**Fermeture du local jeunes :
une semaine à Noël**

ADHÉSION 10€

L'adhésion forfaitaire est annuelle et basée sur le calendrier scolaire de septembre à août.

Les inscriptions aux activités se font avant chaque période d'ouverture sur l'espace famille :

<https://espacefamille-bidart.ciril.net/>

HORAIRES D'OUVERTURE

Périodes scolaires :

- les mercredis de 14h à 18h30,
- les veillées le vendredi de 19h à 22h (en fonction du planning),
- les samedis de 14h à 18h30 (en fonction du planning).

Petites vacances et vacances d'été : du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30



Vous pouvez selon votre quotient familial bénéficier d'aides financières pour des accueils à la 1/2 journée ou à la journée. La demande est à effectuer auprès de la CAF des Pyrénées-Atlantiques.



Le CLAS

(Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Le CLAS est un dispositif que la Ville de Bidart a souhaité mettre en œuvre en lien avec l'Éducation Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques. Il permet d'offrir aux adolescents l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin, pour s'épanouir et réussir leur parcours éducatif, en complément du collège. C'est aussi un dispositif d'appui à la fonction parentale dans l'optique d'accompagner les jeunes collégiens vers la réussite scolaire.

PUBLICS VISÉS

Les collégiens et les parents.

Ces temps sont encadrés par des animateurs jeunesse et intervenants bénévoles.

DATES DU CLAS

→ De septembre à juin sauf durant les vacances scolaires,

→ 1 fois par semaine le mercredi de 14h à 17h à la bibliothèque Toki-Toki et/ou au Local Jeunes,

→ Début des séances : le mercredi 17 septembre 2025.

TARIF

Participation des familles : 10,20€ par trimestre.

Pour tout renseignement, contacter le service Jeunesse.





Informations pratiques

ARGIBIDE PRAKTIKOAK

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025-2026 :

→ affaires.scolaires@bidart.fr

INSCRIPTIONS ACCUEIL LOISIRS 2025-2026

Vacances 2025-2026	Dates d'inscriptions Bidartars	Dates d'inscriptions hors commune
Vacances d'automne 20/10/25 → 31/10/25	Lundi 22/09/25 à 12h → lundi 13/10/25	Lundi 06/10/25 à 12h → lundi 13/10/25
Vacances d'hiver 09/02/26 → 20/02/26	Lundi 12/01 à 12h → lundi 02/02/26	Lundi 26/01/26 à 12h → lundi 02/02/26
Vacances de printemps 07/04/26 → 17/04/26	Lundi 09/03/26 à 12h → lundi 30/03/26	Lundi 23/03/26 à 12h → lundi 30/03/26
Vacances d'été 06/07/26 → 27/08/26	Lundi 08/06/26 à 12h → lundi 29/06/26	Lundi 22/06/26 à 12h → lundi 29/06/26

Attention Le Local Jeunes sera fermé du 29/12/25 au 02/01/26

INSCRIPTIONS LOCAL JEUNES 2025-2026

Vacances 2025-2026	Dates d'inscriptions Bidartars	Dates d'inscriptions hors commune
Vacances d'automne 20/10/25 → 31/10/25	Jeudi 25/09/25 à 19h	Jeudi 09/10/25 à 12h
Vacances de Noël 22/12/25 → 26/12/25	Jeudi 04/12/25 à 19h	Jeudi 18/12/25 à 12h
Vacances d'hiver 09/02/26 → 20/02/26	Jeudi 22/01/26 à 19h	Jeudi 05/02/26 à 12h
Vacances de printemps 07/04/26 → 17/04/26	Jeudi 19/03/26 à 19h	Jeudi 02/04/26 à 12h
Vacances d'été 06/07/26 → 27/08/26	Jeudi 04/06/26 à 19h	Jeudi 25/06/26 à 12h

RENTRÉE DES CLASSES 2025/2026

→ lundi 1^{er} septembre 2025

VACANCES DE LA TOUSSAINT

→ **Fin des cours :**
samedi 18 octobre 2025

→ **Reprise des cours :**
lundi 3 novembre 2025

VACANCES DE NOËL

→ **Fin des cours :**
samedi 20 décembre 2025

→ **Reprise des cours :**
lundi 6 janvier 2026

VACANCES D'HIVER

→ **Fin des cours :**
samedi 7 février 2026

→ **Reprise des cours :**
lundi 23 février 2026

VACANCES DE PRINTEMPS

→ **Fin des cours :**
samedi 4 avril 2026

→ **Reprise des cours :**
lundi 20 avril 2026

PONT DE L'ASCENSION 2026

→ **Fin des cours :**
mardi 12 mai 2026

→ **Reprise des cours :**
lundi 18 mai 2026

VACANCES D'ÉTÉ

→ **Fin des cours :**
samedi 4 juillet 2026

Important à savoir

- Pas d'Accueil de loisirs pour la pré-rentrée : le jeudi 28 et le vendredi 29 août 2025.
- Week-end de l'Ascension, jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026, pas de classe, ni d'Accueil de loisirs.

La santé à l'école EN PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

La vaccination contre le DTP (diphtérie, tétanos, polio) est obligatoire. Elle est nécessaire pour accueillir votre enfant en collectivité.

Démarches À EFFECTUER CHAQUE ANNÉE

Si vous avez un enfant sujet à une pathologie ou des allergies nécessitant une prise en charge particulière, prendre contact avec les directrices des écoles pour mettre en place ou renouveler le PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Assurance SCOLAIRE/EXTRASCOLAIRE

Il est nécessaire d'avoir souscrit en début d'année une assurance scolaire et extrascolaire, responsabilité civile et dommage corporel.

Le quotient familial (QF)

Il permet d'ajuster le tarif des prestations en fonction de vos revenus et de la composition de la famille. Il est calculé chaque année sur les revenus de l'année civile. Pour les services périscolaires, il sera mis à jour une fois par an, au moment des inscriptions scolaires.



Contacts utiles

KONTAKTU BALIAGARRIAK

SERVICES MUNICIPAUX

- **Accueil Pôle Éducation
Enfance Jeunesse :**
enfance@bidart.fr
05 59 85 85 93 / 06 18 84 30 59
- **Responsable des Services
Périscolaires :**
M. Thomas GUESNEAU
t.guesneau@bidart.fr
06 07 57 00 34
- **Régisseur :**
facturation.enfance@bidart.fr
05 59 54 74 31
- **Responsable du
Service Éducation :**
Mme Sarah LOPEZ
s.lopez@bidart.fr
05 59 85 85 89
affaires.scolaires@bidart.fr
- **Responsable du Local Jeunes :**
Christian COUSTIÉ
localjeunes@bidart.fr
05 59 85 85 94
- **Coordinateur CLAS :**
Gérald BONORON
06 11 19 58 33

ÉCOLES

- **École élémentaire :**
ce.0640833h@ac-bordeaux.fr
05 59 54 92 77
- **École maternelle :**
ce.0641570j@ac-bordeaux.fr
05 59 54 95 08

Année scolaire
2025-2026

*Guide
pratique*

GIDALIBURUA



Bidart
BIDARTE